

JUSTEL - Législation consolidée				
Fin	Premier mot	Dernier mot	Modification(s)	Préambule
		Table des matières		
				Version néerlandaise
belgiquelex . be - Banque Carrefour de la législation				
Conseil d'Etat				
<h2>Titre</h2>				
9 MARS 2001. - Arrêté royal portant ≤approbation> du ≤règlement> d'ordre intérieur des ≤commissions> de nomination pour le notariat.				
<p>Source : JUSTICE Publication : 17-03-2001 Entrée en vigueur : 17-03-2001 Dossier numéro : 2001-03-09/32</p>				

Table des matières		Texte	Début
Art. 1-3			
ANNEXE.			
Art. N			

Texte	Table des matières	Début
<p>Article 1. Le ≤règlement> d'ordre intérieur, visé à l'article 38, § 11, de la loi du 25 ventôse an XI contenant organisation du notariat, établi par les ≤commissions> de nomination réunies pour le notariat le 25 novembre 2000 et annexé au présent arrêté, est approuvé.</p> <p>Art. 2. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.</p> <p>Art. 3. Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté. Donné à Bruxelles, le 9 mars 2001. ALBERT Par le Roi : Le Ministre de la Justice, M. VERWILGHEN</p> <p>ANNEXE.</p> <p>Art. N. ≤Règlement> d'ordre intérieur des ≤commissions> de nomination pour le notariat</p>		

(Pour le [règlement](#) d'ordre intérieur, voir %%2000-11-25/31%%).

Préambule	Texte	Table des matières	Début
<p>ALBERT II, Roi des Belges, A tous, présents et à venir, Salut. Vu la loi du 25 ventôse an XI contenant organisation du notariat, notamment l'article 38, § 11, rétabli par la loi du 4 mai 1999; Vu l'avis de l'Inspecteur des Finances, donné le 5 janvier 2001; Vu la délibération du Conseil des Ministres le 12 janvier 2001 sur la demande d'avis à donner par le Conseil d'Etat dans un délai ne dépassant pas un mois; Vu l'avis du Conseil d'Etat, donné le 14 février 2001, en application de l'article 84, alinéa 1er, 1°, des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat; Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice, Nous avons arrêté et arrêtons :</p>			

Modification(s)	Texte	Table des matières	Début
-----MODIFIE PAR----- -----			
<p style="text-align: center;">IMAGE :</p> <ul style="list-style-type: none">• ARRETE ROYAL DU 09-03-2001 PUBLIE LE 17-03-2001			
(ART. MODIFIE : 14)			

Début	Premier mot	Dernier mot	Modification(s)	Préambule
Table des matières				